

Les informations, les votes et délibérations

Lors des réunions de janvier à mars 2009

REGLEMENT DE DEPENSES DE 2008 SUR L'EXERCICE 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le règlement de dépenses 2008 sur l'exercice 2009.

Les factures arrivées trop tardivement en cette fin d'année 2008, concernant des opérations ou des achats, font l'objet d'une prise délibération pour être régularisées sur l'exercice 2009. Cela concerne entre autres, les bons d'achats de Noël pour les enfants ou les frais de gymnase liés à la scolarisation pour un montant total de 759,24 €

PRESENTATION D'ORIENTATION DE LA COMMISSION BALLADUR

Le Conseil Municipal c'est positionné contre l'éclatement de la région Picardie, suite aux propositions avancées par la Commission BALADUR.

ORIENTATION BUDGETAIRE

Les orientations éventuelles à mettre en place dans le budget 2009.

Les travaux de voiries :

Le chemin Lamart, La rue du commandant Lécaillon, la rue de la résistance.

Les travaux d'entretien :

Réfection des plaques et grilles du réseau pluvial et des descentes de gouttières sur les trottoirs

Les travaux sur les bâtiments :

Changement de la porte du couloir de la mairie et du logement, prévision d'un passage d'entretien et de réfection des différentes couvertures de nos bâtiments. Décision définitive d'annulation concernant la rénovation de façade de mairie.

Les achats de matériels :

Lave-vaisselle pour la salle du foyer Rural avec chariot de service inox.

La réserve de fonctionnement en préparation des budgets suivants :

Prévisions des travaux à envisager en 2010 et 2011 pour l'extension de la salle du Foyer Rural

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Sous la Présidence de M. JANEAU LUC les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le CA 2008.

	Compte Administratif 2008	
Dépenses de FONCTIONNEMENT	60 291,78	
Recettes de FONCTIONNEMENT	90 623,77	
Dépenses D'INVESTISSEMENT	12 633,16	Reste à réaliser
Recettes D'INVESTISSEMENT	35 667,12	525

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le Compte de Gestion 2008.

AFFECTATION DES RESULTATS DE 2008

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour l'Affectation des Résultats 2008. Soit :

une affectation à l'excédent reporté de **44 884,35 € pour la section FONCTIONNEMENT**

Une affectation à l'excédent reporté de **16 45,06 € pour la section INVESTISSEMENT**

VOTE DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour l'augmentation de 1% des quatre Taxes Directes Locales pour l'année 2009.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le Budget Primitif 2009. (Voir détails sur l'orientation budgétaire)

	Budget Primitif 2009
FONCTIONNEMENT	133 313,35
D'INVESTISSEMENT	19 710,06

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDS 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour la demande de subvention au titre du FDS (concernant les travaux de voiries).

DETERMINATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE FRANCE TELECOM POUR 2008

Selon la Loi de réglementation des télécommunications n96-659 du 26 juillet 1996

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour la demande d'une redevance d'occupation du domaine public de France Télécom pour 2008 (concernant les réseaux aériens et souterrains soit environ 40€)

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la demande de subvention des portes drapeaux de guise, le Conseil Municipal se verra favorable pour octroyer une subvention de 50€ sur présentation d'un bilan financier.